

VILLABÉ

Lettre du
Maire

décembre 2014 - N°4

Mes chères concitoyennes**Mes chers concitoyens,**

Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous aux vœux du Maire et des élus, le 17 janvier 2015 à 17h30 à l' Espace Culturel La Villa.

**CIRCULATION :**

Depuis le 5 août nous testions un sens interdit chemin de la Croix des Quatre Chemins. Si la circulation de notre entrée de ville est plus fluide le soir, nous constatons, le matin, des embouteillages avenue du 8 mai 1945. Nous testerons donc la mise en sens interdit de cette rue uniquement le soir de 17h00 à 20h00 du lundi au vendredi à partir du 5 janvier 2015. Tout contrevenant sera verbalisé.

FUITES D'EAU :

Depuis quelques semaines les services de l'agglomération ont eu à réparer de nombreuses fuites d'eau. Celles-ci seraient dues à un dysfonctionnement d'un stabilisateur de pression qui sera changé prochainement.

SÉCURITÉ :

Nous étudions actuellement de nombreuses candidatures et en début d'année, nous aurons sélectionné le(a) futur(e) policier(e) municipal(e) qui viendra augmenter nos effectifs et améliorer nos

actions de sécurité. Sans attendre ce renfort, j'ai déjà donné des consignes précises afin de sanctionner les actes répréhensibles et dangereux (vitesses excessives, stationnement dangereux, dépôts d'immondices sauvages...).

PERMIS CITOYEN :

C'est parti ! Les jeunes Villabéens qui passeront leur permis de conduire en 2015 pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier d'une aide de 200€. En contrepartie, ils effectueront au profit de notre communauté une activité citoyenne de 20 heures (aide au portage des repas aux personnes dépendantes,

travaux de nettoyage, débroussaillage, distribution de documents communaux, aide aux associations...). Les tâches ne manquent pas...

RYTHMES SCOLAIRES :

Nous avons fait rénover deux bungalows, acheté des jeux, mobilisé des volontaires associatifs et nous allons recruter des éducateurs supplémentaires afin de proposer des activités à nos enfants durant les ¾ d'heures de temps périscolaires dès le mois de janvier. Nous étudions aussi l'agrandissement de l'école Jean Jaurès.

La commune de
VILLABÉ
vous propose :

**PERMIS
CITOYEN**

La commune de Villabé soutient les jeunes dans leur formation au permis de conduire avec une aide de 200 € en échange de 20 heures d'activités citoyennes

Renseignements au 01 64 97 53 31



CCAS :

Notre nouveau CCAS sera inauguré courant janvier, les travaux ont pris du retard à la suite de nombreuses malfaçons. Mais tout est rentré dans l'ordre et les personnels pourront accueillir les Villabéens dans de nouveaux locaux. En face de la poste, place du Pâtis à partir du 20 janvier 2015.

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi :

de 9h à 11h30

- Mercredi :

de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.



Les locaux seront ouverts au public à partir du 20 janvier 2015

LOGEMENTS SOCIAUX :

Dans ma dernière lettre, je vous annonçais que Villabé avait été mise en « carence de logement sociaux » et que notre amende passait de **90 000€ à 175 000€** pour 2015. Après plusieurs interventions et courriers à M. le Préfet de l'Essonne, celui-ci a suspendu cette amende pour 2015 mais nous demande de signer un « **contrat de mixité sociale** ». Nous ne construirons pas dans le cœur de Villabé ainsi que je m'y étais engagé mais « chemin des Bas Cornus » dans le quartier des Coudras ». J'ai donc réuni l'ensemble des riverains le 12 décembre 2014 pour les informer du projet et leur proposer de participer à son élaboration.

CABINET MÉDICAL MUNICIPAL :

Notre commune ne dispose plus que d'un médecin pour 5 086 habitants. C'est un réel problème.

J'ai réuni l'ensemble des acteurs de la santé (dentistes, kiné, infirmiers, pharmaciens, médecin, ostéopathe) le 14 novembre afin de trouver ensemble une solution rapide. Les négociations sont en cours avec un jeune urgentiste en poste à Melun, il assurerait l'ouverture d'un cabinet médical municipal avec deux confrères. De notre côté, nous leur mettrons à disposition des locaux au centre du village. Nous étudions actuellement le meilleur aménagement possible.

INAUGURATION DU CONSERVATOIRE YVES HENRY :



L'inauguration s'est déroulée le samedi 6 décembre 2014 avec Yves HENRY (pianiste compositeur) en présence du premier ministre Manuel VALLS, de Francis CHOUAT, président de la CAECE, du conseiller général Bruno PIRIOU, de Corinne SANSON directrice du conservatoire et du Conseil Municipal des Enfants.

Je souhaite que le travail que nous menons jour après jour depuis maintenant neuf mois et dont les derniers fruits sont résumés ici, engage le renouveau pour notre Village, à vos côtés

nous poursuivons nos efforts dans ce sens.

Cordialement
Dirat

Karl DIRAT

Le Maire

vice-président de la C.A.E.C.E

vice-président du SIARCE

Mairie de Villabé - 34, bis, avenue du 8 Mai 1945 - 91100 Villabé

M. LE MAIRE reçoit sur RDV tous les samedis de 9h00 à 12h00 - Tel : 01 69 11 19 75 - <http://www.villabe.fr/>